

SALAIRES DES ETAM DU BATIMENT DE LA REGION CENTRE

RECOMMANDATION PATRONALE DU 13 AVRIL 2015

La commission paritaire concernant les ETAM employés par les entreprises du Bâtiment s'est réunie le 30 mars 2015.

A l'issue des négociations, aucun accord n'a été trouvé concernant le barème de salaires minimaux des ETAM du Bâtiment de la région Centre.

La FFB région Centre,
La FFIE Centre,
La CAPEB Centre,

recommandent de fixer le barème des salaires minimaux des ETAM du Bâtiment de la région Centre, pour les entreprises dont l'horaire collectif est fixé à 35 heures par semaine ou 35 heures en moyenne sur l'année, comme suit :

A compter du 1^{er} AVRIL 2015

Niveau A	1 485 €
Niveau B	1 568 €
Niveau C	1 685 €
Niveau D	1 795 €
Niveau E	1 989 €
Niveau F	2 282 €
Niveau G	2 502 €
Niveau H	2 720 €

Fait à OLIVET, le 13 avril 2015

Signataires :

La FFB Région Centre



La DR Centre FFIE



La CAPEB Centre

